

Désignation du bien _____

• Adresse du bien : 266 rue de Rivoli 75001 PARIS

• Propriétaire du bien : SC PLPC

Année de construction : Avant 1949

Description : Un appartement de 5 pièces situé au 5ème, comprenant°:Entrée, Cuisine, Séjour, Salon, Petit salon, Chambre 1, Chambre 2, Salle de Bains, Salle d'eau, Toilettes, Dégagement, Dressing, Débarras, Cave.

CONCLUSION - LOI CARREZ _____

129.02m²
CENT VINGT NEUF METRES CARRES ET DEUX CENTIEMES

CONCLUSION - CONSTAT AMIANTE _____

Il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

CONCLUSION - ETAT PARASITAIRE _____

L'opérateur n'a pas constaté la présence de traces ou indices de termites.

CONCLUSION - ETAT GAZ _____

L'installation présente une anomalie.

CONCLUSION - ELECTRICITE _____

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présentent.

CONCLUSION - ETAT CREP _____

Le constat des risques d'exposition au plomb a révélé la présence de revêtements contenant du plomb

CONCLUSION - ERP _____

L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'un PPRn approuvé.

CONCLUSION - DPE _____



Attention : La feuille de synthèse des diagnostics est donnée à titre indicatif et doit obligatoirement être accompagnée des rapports complets avec leurs annexes.

A Suresnes, le 16/09/2022